

## Où les trouve t on ?

Où se situent les zones humides en France ? Combien sont-elles ? Quelle surface couvrent-elles ? Malgré la réalisation de nombreux inventaires ces dernières années, **il n'existe aucun répertoire exhaustif de zones humides d'importance internationale, nationale, ou bien « remarquables » ou « ordinaires »** à un niveau plus local. Toutefois, certaines zones humides sont connues et ont été identifiées dans le cadre de démarches internationales, nationales ou locales. Elles sont répertoriées dans des documents de référence.

Loin d'être exhaustif, ce chapitre met en lumière certaines démarches de protection et d'inventaires de zones humides.

### Les milieux humides notoires

Ces milieux présentent une grande qualité environnementale en termes de biodiversité ou de services écosystémiques : ressource, épuration de l'eau, régulation des crues.

En France, les informations sur la localisation et la taille des milieux humides notoires sont issues de listes de sites qui bénéficient d'outils de protection et/ou qui relèvent d'engagements européens et internationaux ou encore d'inventaires.

[En savoir plus](#)

### Les milieux humides ordinaires

Ces milieux sont le plus souvent de petite taille, moins d'un hectare. Pris individuellement, ils sont considérés comme des milieux de peu d'intérêt. Pourtant, un ensemble de milieux humides ordinaires sur un même bassin versant fournit autant, voire plus, de services écosystémiques à la société qu'une zone humide notoire.

[En savoir plus](#)

### Où les milieux humides sont elles répertoriées ?



Dans le **système d'information sur la nature et les paysages** (SINP), mis en place dans le cadre de la **stratégie nationale pour la biodiversité** qui vise à favoriser une synergie entre les acteurs pour la production, la gestion et la valorisation de données sur la nature et les paysages.

Au titre du SINP, les Directions régionales de l'environnement, de l'aménagement et du logement (DREAL) doivent tenir à jour, une **liste des inventaires** dont ceux sur les zones humides dans chaque région.

Pour tout renseignement complémentaire, veuillez vous adresser à vos **DREAL** respectives.

lorsqu'ils existent, les inventaires de zones humides à l'échelle communale, intercommunale, départementale ou du bassin versant, souvent réalisés avec le concours des agences de l'eau, peuvent être consultables par le public selon les modalités définies par les structures porteuses.



#### Travaux en cours sur la cartographie nationale des milieux humides

- Parmi les actions inscrites au plan d'applications satellitaires une action concerne directement les milieux humides: l'action 19 « Identifier, caractériser et suivre des milieux humides (Métropole + DOM) ». Cette action vise, par une amélioration de la connaissance de ces milieux, à faciliter leur gestion et à mieux préserver les milieux menacés.

[en savoir plus](#)



### **Travaux en cours sur la bancarisation des inventaires des milieux humides**

(Remmandations du Groupe de coordination interbassin - GCIB - octobre 2016)

"Concernant la bancarisation des inventaires par le **Forum des marais atlantiques (FMA)** à travers le **Réseau partenarial des données sur les zones humides (RPDZH)** et son outil Gwern, il demande au **Service d'administration nationale des données et référentiels sur l'eau (Sandre)** d'examiner la capacité de ce dispositif à s'intégrer dans le **Système d'information sur l'eau (SIE)** et il recommande que la gouvernance du dispositif soit établie afin d'assurer la légitimité du FMA à opérer en dehors de son territoire et de garantir sa pérennité."

#### **En cours**

*En 2018, construction du nouveau cahier des charges de la banque nationale de données sur les milieux humides (anciennement RPDZH) selon le scénario d'échange des données sur les milieux humides - version 2 (en cours)*

#### **A venir**

*En 2019, construction et alimentation de la banque nationale de données sur les milieux humides ; Modification de l'outils de collecte Gwern pour répondre aux **Dictionnaires©SANDRE sur les milieux humides***

*En 2020 : alimentation en continu de la banque nationale de données sur les milieux humides par les producteurs de données d'inventaires des milieux humides et alimentation en continu des banques nationales de données ADES, INPN et Done Sol pour les données de suivis des milieux humides.*

**"Action 9" du 3ème plan national d'action en faveur des milieux humides**